

**SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »**  
**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 57.144.473 D.T**  
**SIEGE SOCIAL: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -**  
**MF: 492586 Z/A/M/000 RC: B151092003**  
**CNSS: 50/187163**

**Convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société d'Articles Hygiéniques «SAH» le Vendredi 19 Octobre 2018.**

Suivant décision du Conseil d'Administration tenu le 14 Septembre 2018, Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH », sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le Vendredi 19 Octobre 2018, à partir de 10h, **au Siège de la société sis à la ZI Charguia 1, N° 5 Rue 8610**, en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen et approbation du rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Extraordinaire portant sur l'augmentation de capital,
- 2- Augmentation du capital social par incorporation de réserves, par l'attribution d'une action gratuite contre Dix-huit (18) actions anciennes,
- 3- Fixation de la date de négociation des droits d'attribution et de la date de Jouissance des actions nouvelles gratuites,
- 4- Modification corrélative des statuts,
- 5- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à l'Assemblée Générale Extraordinaire, seront mis à votre disposition au siège social de la société sis au N° 5 Rue 8610 ZI Charguia 1- Tunis.

**P/Le Conseil d'Administration**